



Aperçu du Projet

Durée

36 mois



Donateur

Le Gouvernement du Japon

Mise en oeuvre

L'Equipe du Projet COVID-19 de l'OMD



Bénéficiaires

Les administrations douanierès des pays développés et moins avancés

Plan de mise en oeuvre



**Directives de l'OMD sur la gestion
des catastrophes et la continuité
de la chaîne logistique**



**Renforcement des
capacités**



**Fourniture du matériel et
des solutions informatiques**

100

Plus de **100** Membres de l'OMD ont bénéficié des événements du Projet.

5/6

régions de l'OMD

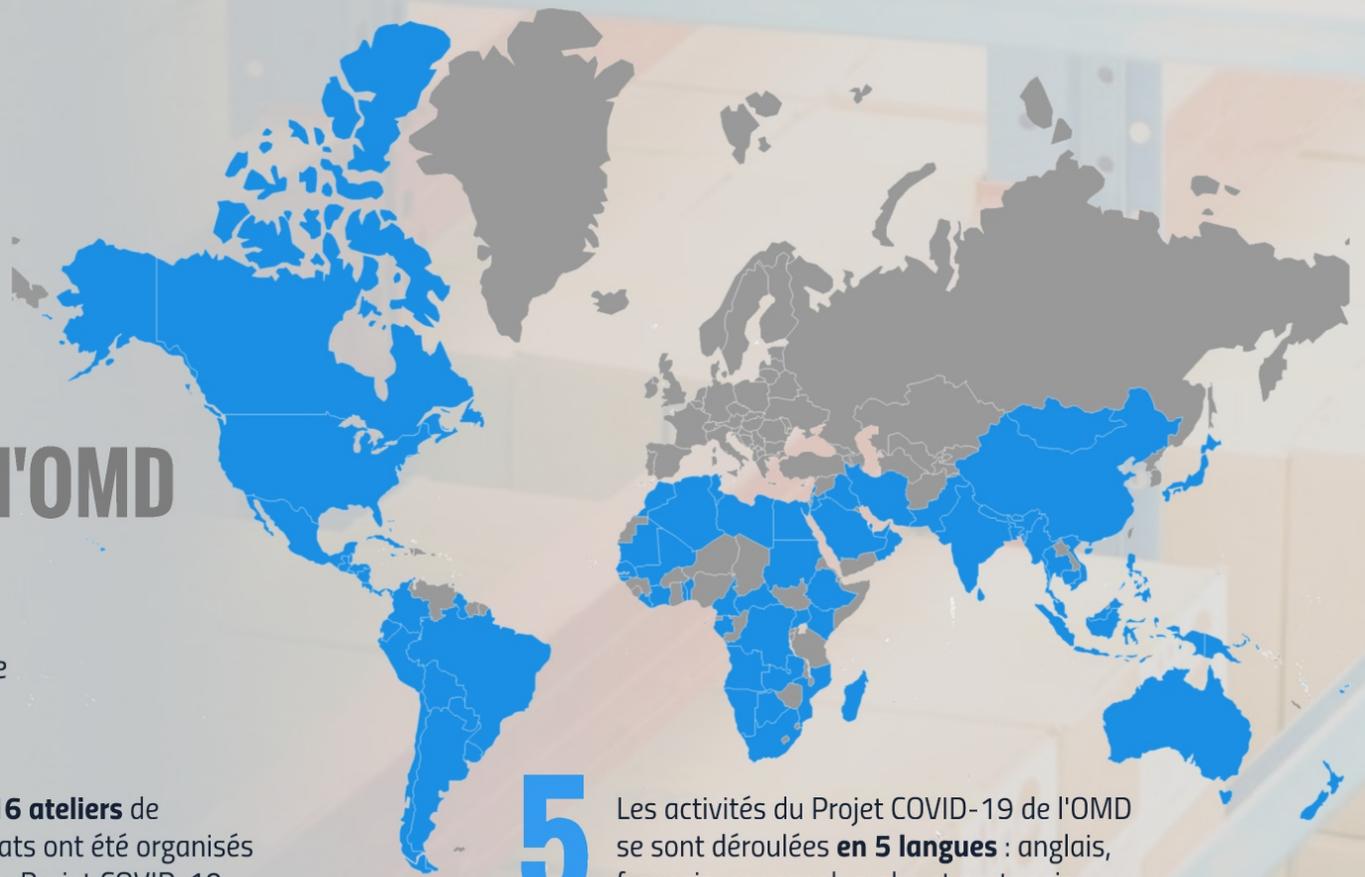
Les activités du Projet COVID-19 de l'OMD ont couvert **5 des 6 régions** de l'OMD.

16

En juin 2022, **16 ateliers** de différents formats ont été organisés dans le cadre du Projet COVID-19.

5

Les activités du Projet COVID-19 de l'OMD se sont déroulées **en 5 langues** : anglais, français, espagnol, arabe et portugais.



Renforcement des capacités



2.

10 activités nationales de renforcement des capacités et 1 SIMEX

4.

Plus de 30 partenaires internationaux impliqués

6.

Plus de 100 rencontres avec les Membres et partenaires

4 ateliers régionaux et 2 ateliers sous-régionaux

1.

Plus de 100 pays représentés

3.

Plus de 700 participants

5.

Application mobile de déclaration électronique des passagers et matériel informatique



Directives de l'OMD sur la gestion des catastrophes



Disponibles en
anglais, français,
espagnol et russe



Formulaire d'auto-
évaluation
disponible en
anglais et français

mai

Approuvées par le Comité technique permanent de l'OMD lors de ses 231e/232e sessions en mai 2021

juin

Approuvées par le Conseil de l'OMD lors de sa 138e session en juin 2021

octobre

Version mise à jour approuvée par le Comité technique permanent de l'OMD lors de ses 233e/234e sessions en octobre 2021

avril

Un formulaire d'auto-évaluation approuvé par le Comité technique permanent lors de ses 235-236e sessions en avril 2022



Les Directives de l'OMD sur la gestion des catastrophes

Aperçu du Projet

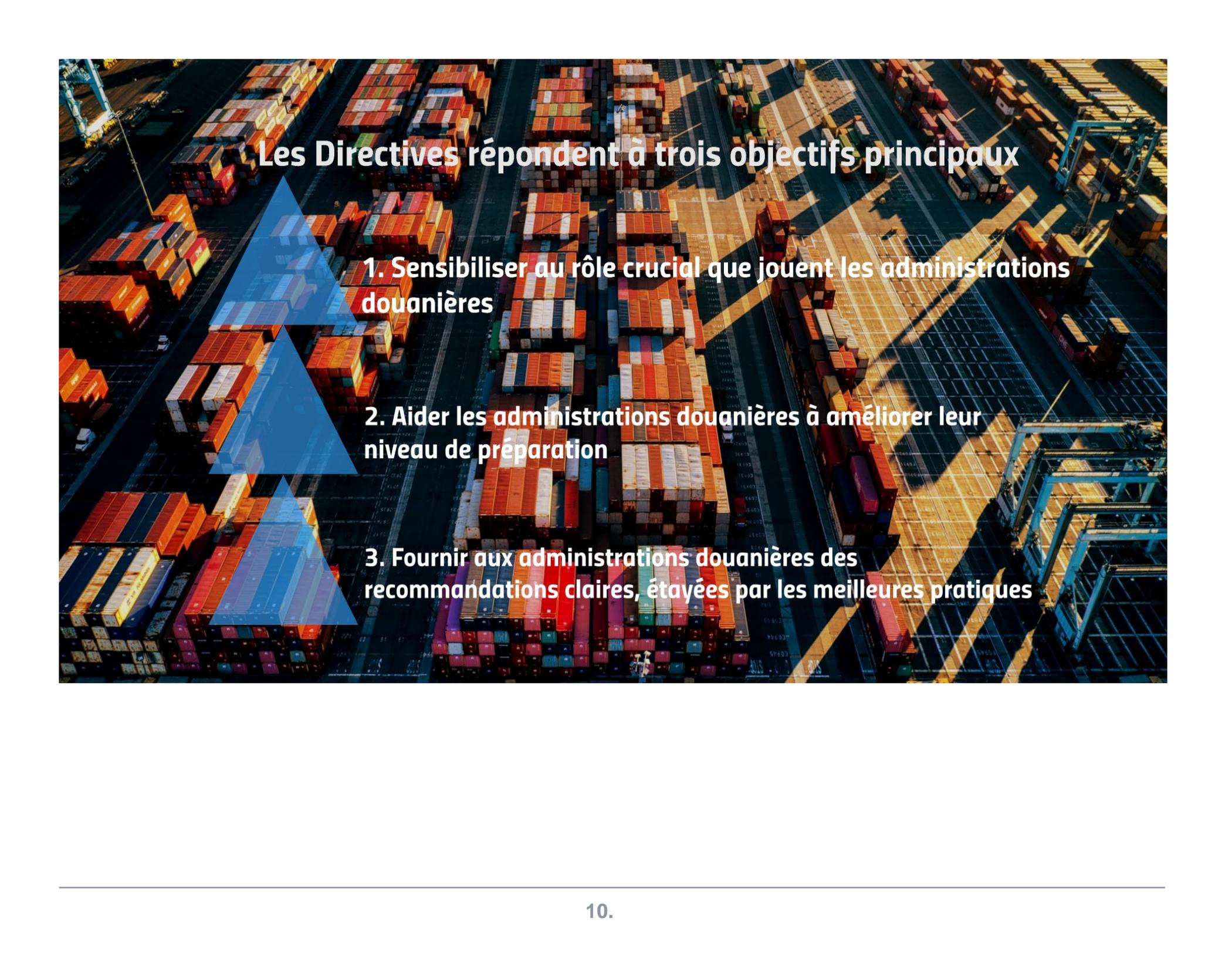


Fermeture des frontières,
restrictions des déplacements et
procédures de contrôle
intensives aux frontières.

Perturbation sans précédent de
la circulation transfrontalière
des biens et des personnes.

Epidémie de COVID-19

Àfflux de volumes croissants de
fournitures médicales, d'équipements et
d'autres biens essentiels.



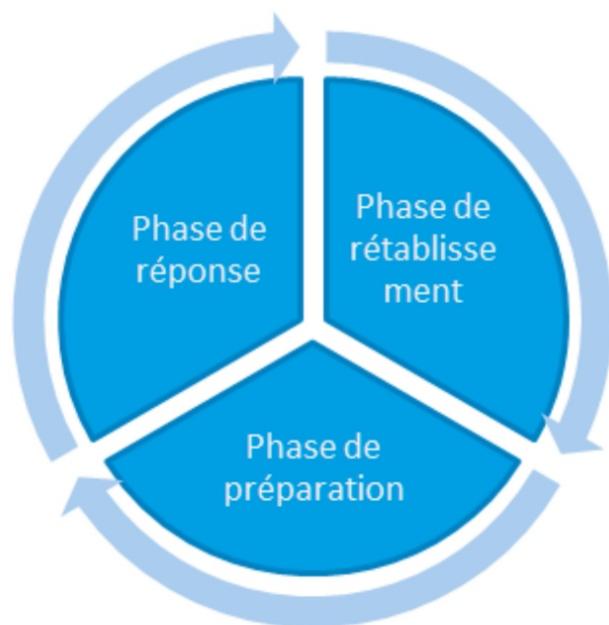
Les Directives répondent à trois objectifs principaux

1. Sensibiliser au rôle crucial que jouent les administrations douanières

2. Aider les administrations douanières à améliorer leur niveau de préparation

3. Fournir aux administrations douanières des recommandations claires, étayées par les meilleures pratiques

Champ d'application et structure



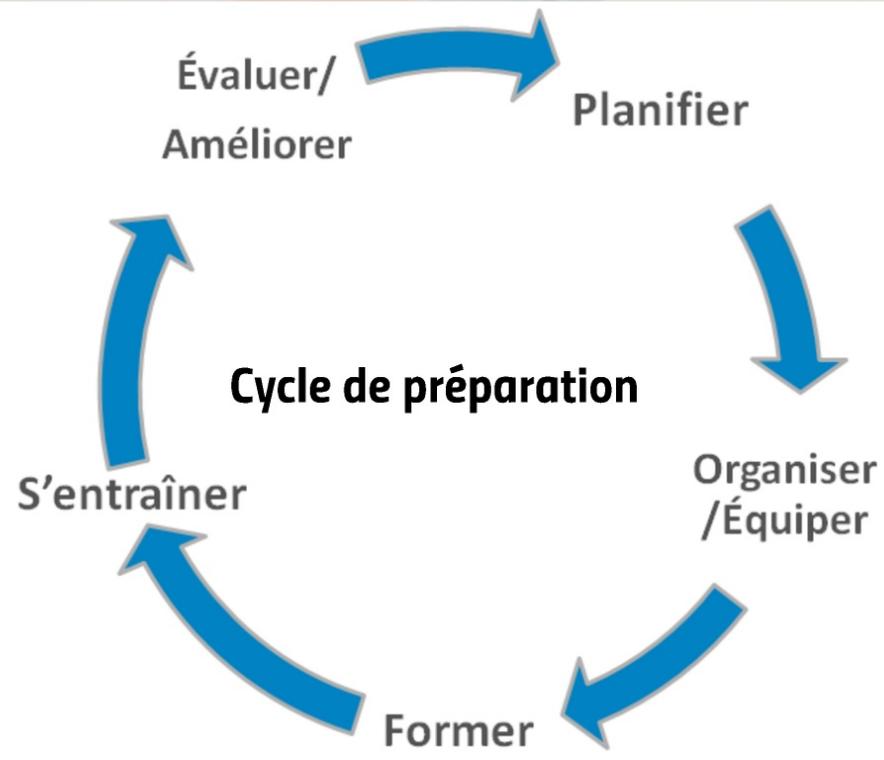
Les Directives portent à la fois sur **les pandémies et les catastrophes naturelles**, et sont fondées sur les trois phases du **cycle de gestion des catastrophes** :

considérées dans son ensemble



The background of the slide is a photograph of a warehouse interior, showing blue metal shelving units and wooden pallets. A semi-transparent green circle is positioned on the left side of the slide, partially overlapping the text.

Directives pour l'amélioration de la préparation des administrations douanières



Source: Developing and maintaining Emergency Operations Plans, US Federal Emergency Management Agency

- **Promouvoir le rôle de la douane dans la gestion des catastrophes en l'associant davantage aux travaux de l'autorité nationale chargée de la gestion des catastrophes et à l'établissement de plans d'urgence ;**



1) Guatemala

Le service de la douane fait partie du CONRED, le dispositif national de coordination, et bénéficie à ce titre d'informations instantanées sur la gestion de la crise et en particulier au sujet de la procédure à suivre pour la réception des dons et de l'aide humanitaire aux différents postes de douane du pays.

2) Émirats arabes unis

L'Autorité douanière fédérale des Émirats arabes unis est membre de l'équipe de l'Autorité de Gestion des Secours et Crises Nationales (National Crisis and Emergency Management Authority - NCEMA), ce qui permet aux douanes de participer aux décisions prises par l'équipe de crise et donc d'assurer la continuité des tâches et des procédures douanières tout en prenant les mesures de précaution.

**Pratiques
des
Membres**

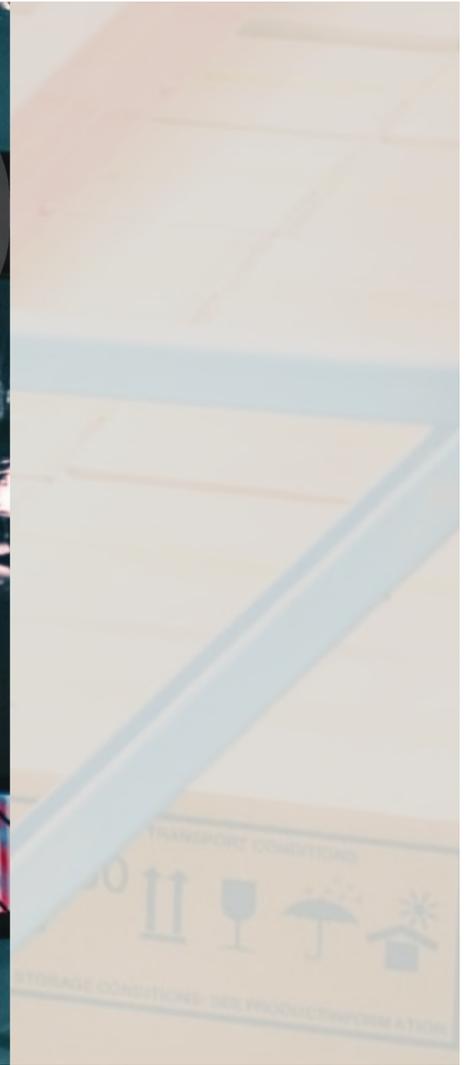
- **Revoir le cadre juridique douanier national afin d'y intégrer des mesures de facilitation fondées sur le cadre juridique international pour le traitement des envois de secours et la réponse aux événements perturbateurs ;**

Les dispositions relatives aux procédures douanières applicables dans ces circonstances devraient permettre :

- La réduction des inspections physiques au minimum nécessaire ;
- L'acceptation des déclarations de douane et des documents justificatifs qui répondent aux exigences minimales de sécurité et de conformité fondées sur la gestion des risques ; et
- Le renforcement de la coopération et des partenariats entre la douane et les parties prenantes.

- **Aligner les procédures douanières aux normes internationales telles que le Chapitre 5 de l'Annexe spécifique J de la CKR et la Convention d'Istanbul afin d'accélérer le traitement des envois de secours ;**

- **Encourager l'utilisation de la technologie pour moderniser les processus et procédures douaniers afin de garantir la continuité de la chaîne logistique ;**



- **Élaborer des plans de continuité des activités qui peuvent être activés et mis en œuvre pour assurer la continuité des opérations en cas de perturbation ;**

La planification de la continuité des activités est abordée dans l'Annexe générale de la Convention de Kyoto révisée, Chapitre 7, Directives concernant l'application de la technologie de l'information.

Jordanie

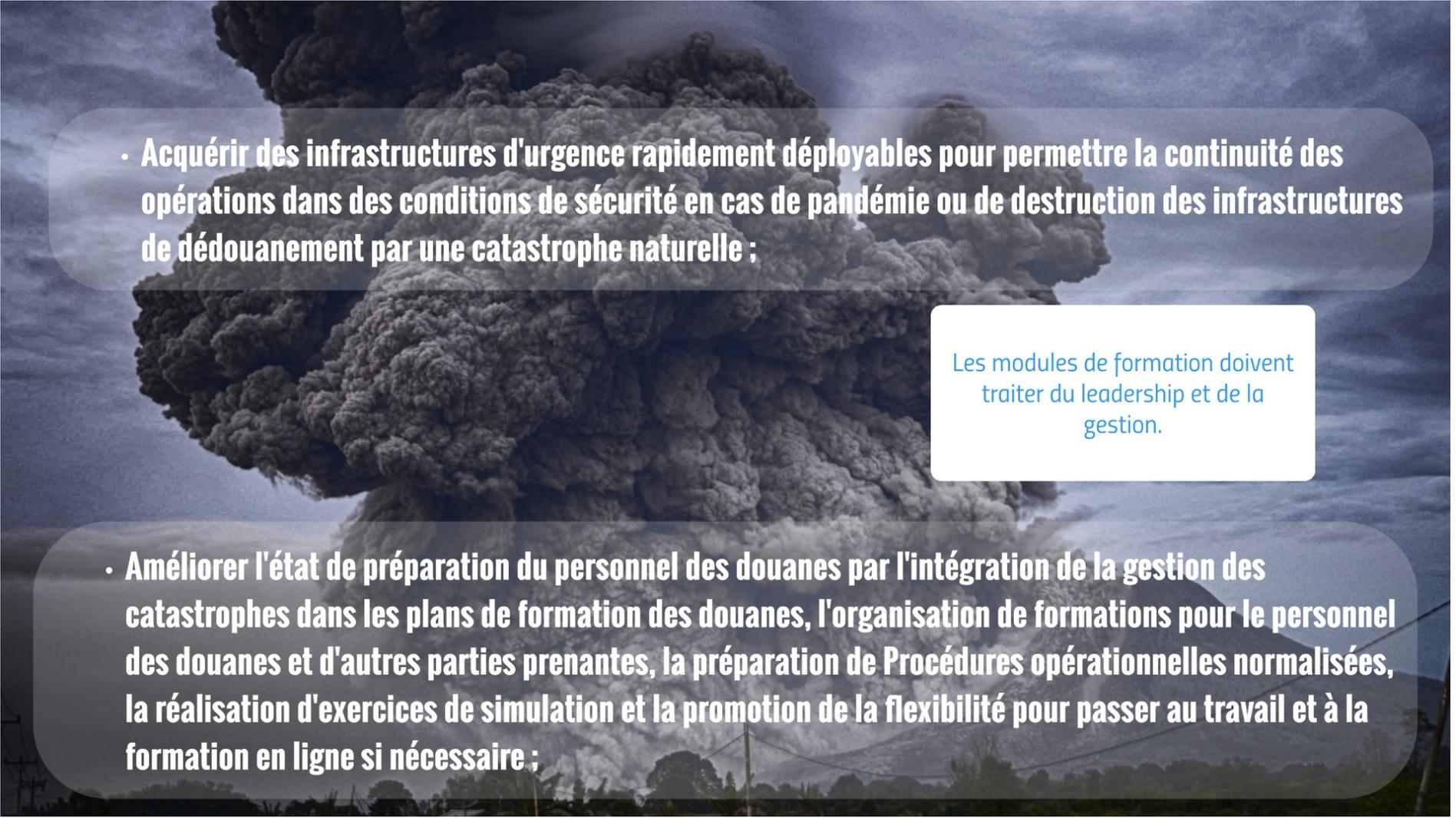
Le plan exécutif des douanes jordaniennes pour lutter contre les maladies épidémiques publié en 2016 comprend les mesures que les douanes jordaniennes prennent pour lutter contre toute maladie épidémique à tous les niveaux (stratégique, tactique, opérationnel) sous la supervision du Comité de gestion des urgences et des crises. Ce plan exécutif est cohérent avec le plan national de lutte contre les maladies épidémiques.

**Pratique
d'un
Membre**

- **Préconiser l'octroi de licences ou l'enregistrement des acteurs humanitaires éligibles afin de permettre un traitement plus rapide des envois de secours qu'ils importent en cas de pandémie ou de catastrophes naturelles ;**



- **Mettre en place un Centre de mesures d'urgence pour permettre une meilleure coordination entre les différents départements des administrations douanières pendant la phase de réponse ;**

- 
- **Acquérir des infrastructures d'urgence rapidement déployables pour permettre la continuité des opérations dans des conditions de sécurité en cas de pandémie ou de destruction des infrastructures de dédouanement par une catastrophe naturelle ;**

Les modules de formation doivent traiter du leadership et de la gestion.

- **Améliorer l'état de préparation du personnel des douanes par l'intégration de la gestion des catastrophes dans les plans de formation des douanes, l'organisation de formations pour le personnel des douanes et d'autres parties prenantes, la préparation de Procédures opérationnelles normalisées, la réalisation d'exercices de simulation et la promotion de la flexibilité pour passer au travail et à la formation en ligne si nécessaire ;**



- **Protéger le personnel douanier en cas de pandémie en lui fournissant des EPI et en adoptant immédiatement les protocoles de santé et de sécurité appropriés ;**



**Directives pour une réponse efficace et
efficiente aux événements perturbateurs**

- **Création d'un groupe de travail chargé de suivre la situation et la mise en œuvre des mesures d'intervention ;**



Népal

Sous la direction de son Directeur général adjoint, l'administration des douanes a créé, en son siège, une équipe d'intervention rapide (Quick Response Team - QRT), à laquelle on a confié la facilitation des livraisons des fournitures essentielles et de secours.

**Pratique
d'un
Membre**

- **Communiquer efficacement, tant en interne, avec le personnel des douanes, concernant les mesures de sécurité, l'organisation du travail et les mesures mises en œuvre pour poursuivre les opérations douanières, qu'en externe, avec les parties prenantes, pour les informer des mesures prises pour accélérer la circulation des marchandises, en particulier celles essentielles et les biens de secours ;**

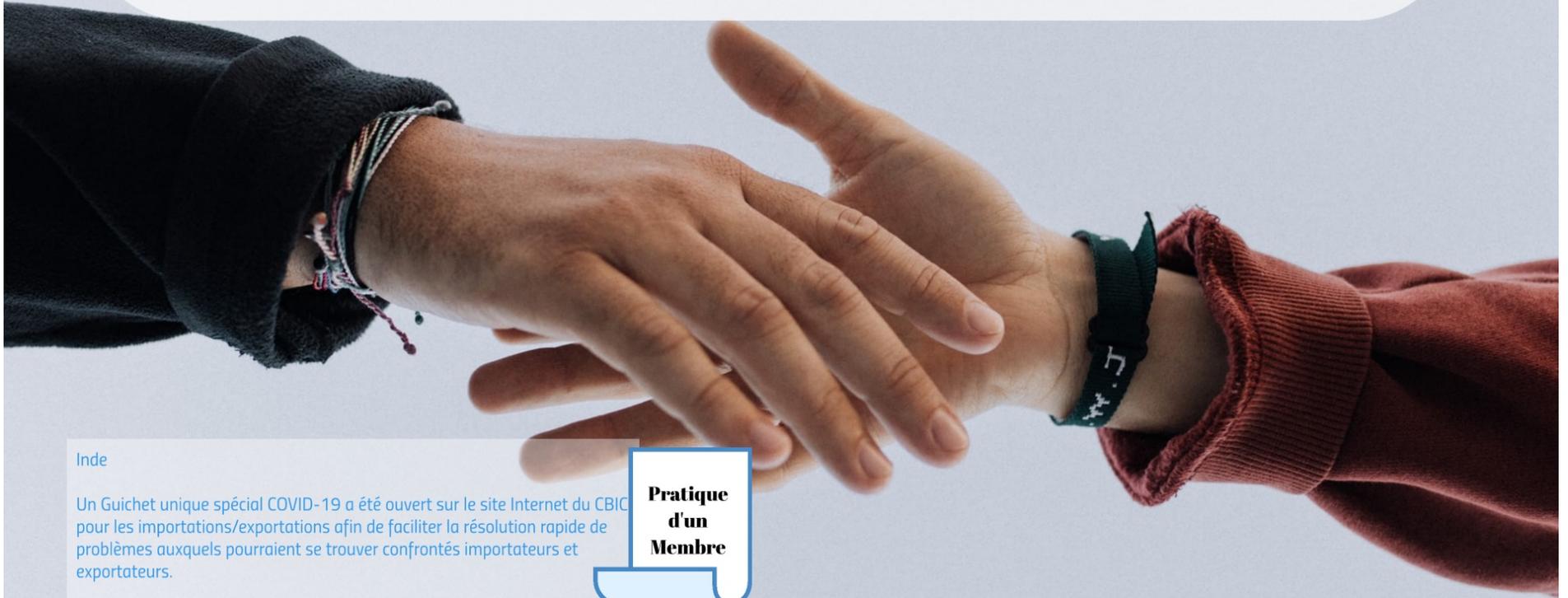


Qatar

Un certain nombre de séances d'information télévisées et de réunions sur les réseaux sociaux ont été organisées pour rassurer le public au sujet du déroulement des importations et exportations et du rôle que jouent les douanes pour que le marché local reçoive tous les biens nécessaires.

**Pratique
d'un
Membre**

- **Contribuer à l'établissement et à la mise à jour de la liste des biens de secours et de première nécessité, par exemple en fournissant des codes SH à l'autorité chargée d'établir cette liste ;**
- **Mise en place d'un service d'assistance ;**



Inde

Un Guichet unique spécial COVID-19 a été ouvert sur le site Internet du CBIC pour les importations/exportations afin de faciliter la résolution rapide de problèmes auxquels pourraient se trouver confrontés importateurs et exportateurs.

**Pratique
d'un
Membre**

- 
- A photograph showing the hands and forearms of several men in light blue business shirts. They are gathered around a dark blue smartphone held by one of them. The men's hands are positioned as if they are looking at the screen together, with some pointing towards it. The background is slightly blurred, suggesting an office or meeting environment.
- **Accepter les formes simplifiées et provisoires des déclarations sous réserve de régularisation le cas échéant, et accepter un formulaire électronique pour les déclarations et les pièces justificatives ;**



- **Encourager le recours à la gestion des risques, au traitement avant l'arrivée et à la mainlevée immédiate des envois à faible risque pour garantir la disponibilité des biens essentiels et de secours ;**



**Pratique
d'un
Membre**

Australie

L'Australia Border Force (ABF) déploie un large éventail de technologies de détection non intrusives dans le cadre de ses capacités actuelles de contrôle aux frontières (équipements à rayons X montés en armoire, systèmes de radioscopie des palettes, scanners corporels, installations de radiographie des conteneurs, unités de radiographie mobiles, scanners CT).

• Optimiser l'utilisation des techniques d'Inspection non intrusives et donner la priorité à l'inspection des biens essentiels et de secours, si nécessaire ;



TOGETHER

- **Renforcer la coopération avec les autres agences gouvernementales pour éviter la duplication des inspections, les demandes d'informations répétées, etc ;**
- **Renforcer la coopération avec les autres administrations douanières pour accélérer la circulation des biens essentiels et de secours ;**

Coopération avec le secteur privé

L'Opérateur économique agréé : un élément clé pour la continuité de la chaîne logistique

**Pratiques
des
Membres**

Japon

La douane du Japon a mis en place une réglementation de base consistant à s'abstenir autant que possible de tout contact physique avec les opérateurs du marché pendant la pandémie de COVID-19. Cette mesure comprend des processus adaptés de validation des OEA (par exemple l'examen des données, la photo des installations et les documents internes de l'entreprise, qui sont communiqués par courriel). En outre, les documents nécessaires, y compris la demande de statut d'OEA, pourraient être soumis officiellement par courriel, à titre de mesure générale d'assouplissement.

Le programme OEA aide à:

- Assurer la continuité de la chaîne logistique
- Assurer la protection et la sécurité du personnel douanier en évitant l'inspection physique des marchandises ;
- Garantir la protection de la chaîne logistique ;





- Renforcer la Gestion coordonnée des frontières ;
- Mettre en oeuvre le Guichet unique ;
- Renforcer la coordination avec les autres services frontaliers et faciliter les procédures ;

- **Affecter davantage de ressources au dédouanement des envois transfrontaliers de commerce électronique en qualité de nouveau moyen d'assurer la continuité de la chaîne logistique en cas d'événements perturbateurs ;**



**Pratique
d'un
Membre**

Bahreïn

Compte tenu de la multiplication des transactions commerciales par voie électronique, l'administration des douanes a renforcé ses effectifs de manière à pouvoir venir en aide aux opérateurs du commerce en ligne (DHL, FedEx, Aramex, etc.).

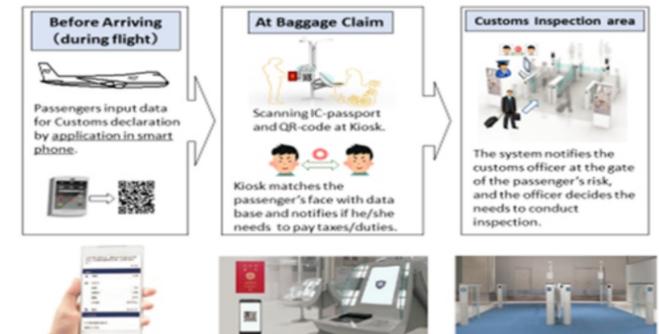
- **Faciliter le contrôle des passagers en utilisant les nouvelles technologies pour minimiser le contact physique avec le personnel des douanes.**

Japon

L'e-Gate a été introduit à l'Aéroport International de Narita en août 2020 et a permis d'améliorer l'efficacité du dédouanement des passagers aériens, notamment pour ceux qui n'ont rien à déclarer. Le Japon prévoit d'augmenter le nombre d'aéroports équipés de ce système prochainement.

Pratique
d'un
Membre

Customs Electronic Declaration Gates





**Directives pour une
meilleure gestion de
la phase de
rétablissement**

Phase de rétablissement

Il n'est pas facile de séparer les mesures mises en œuvre au cours de chaque phase du cycle de gestion des catastrophes les unes des autres. Cela est particulièrement vrai pour les phases de réponse et de rétablissement, car la majorité des mesures s'étendent à cette dernière et y sont appliquées.

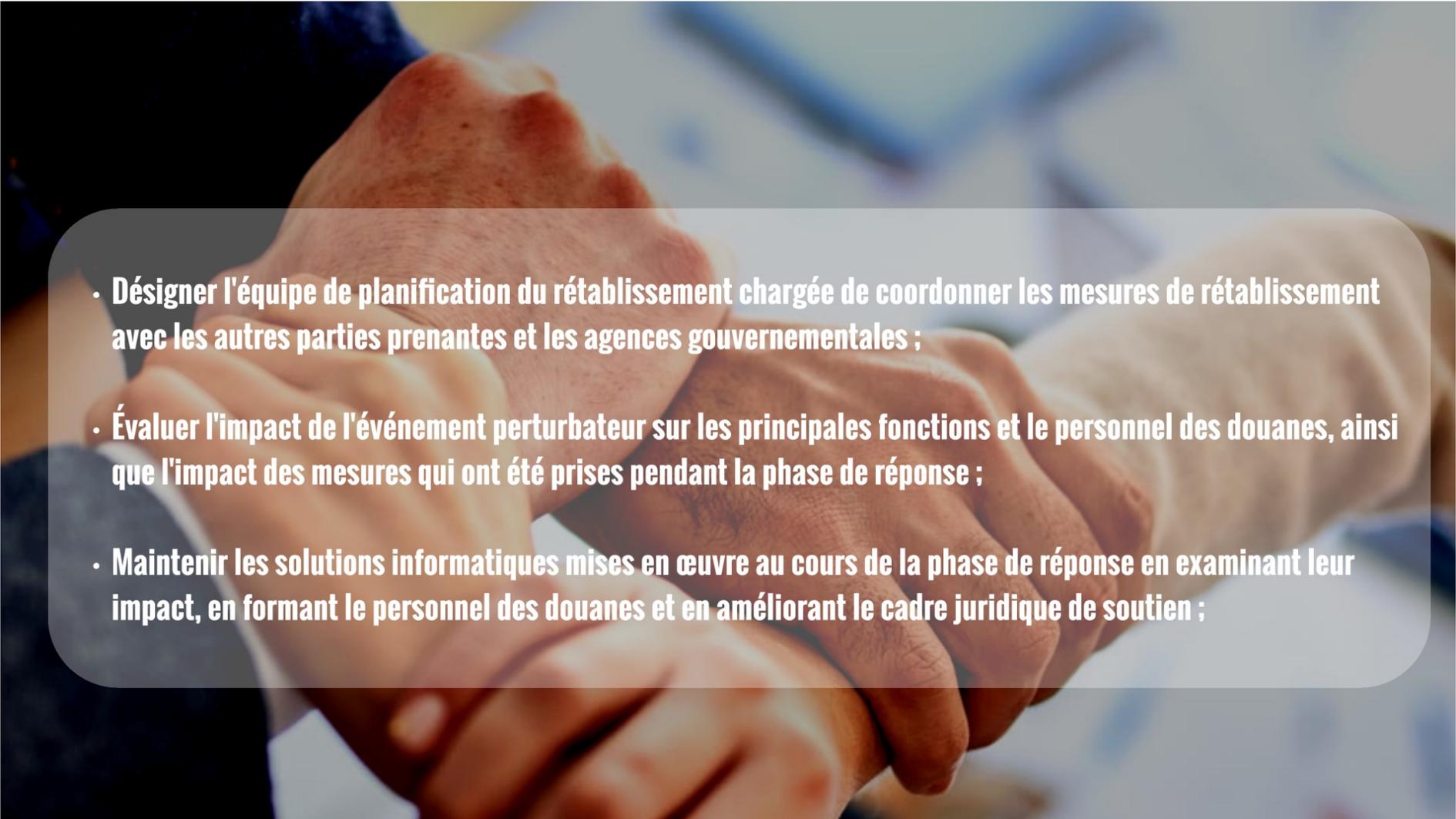
Préparation

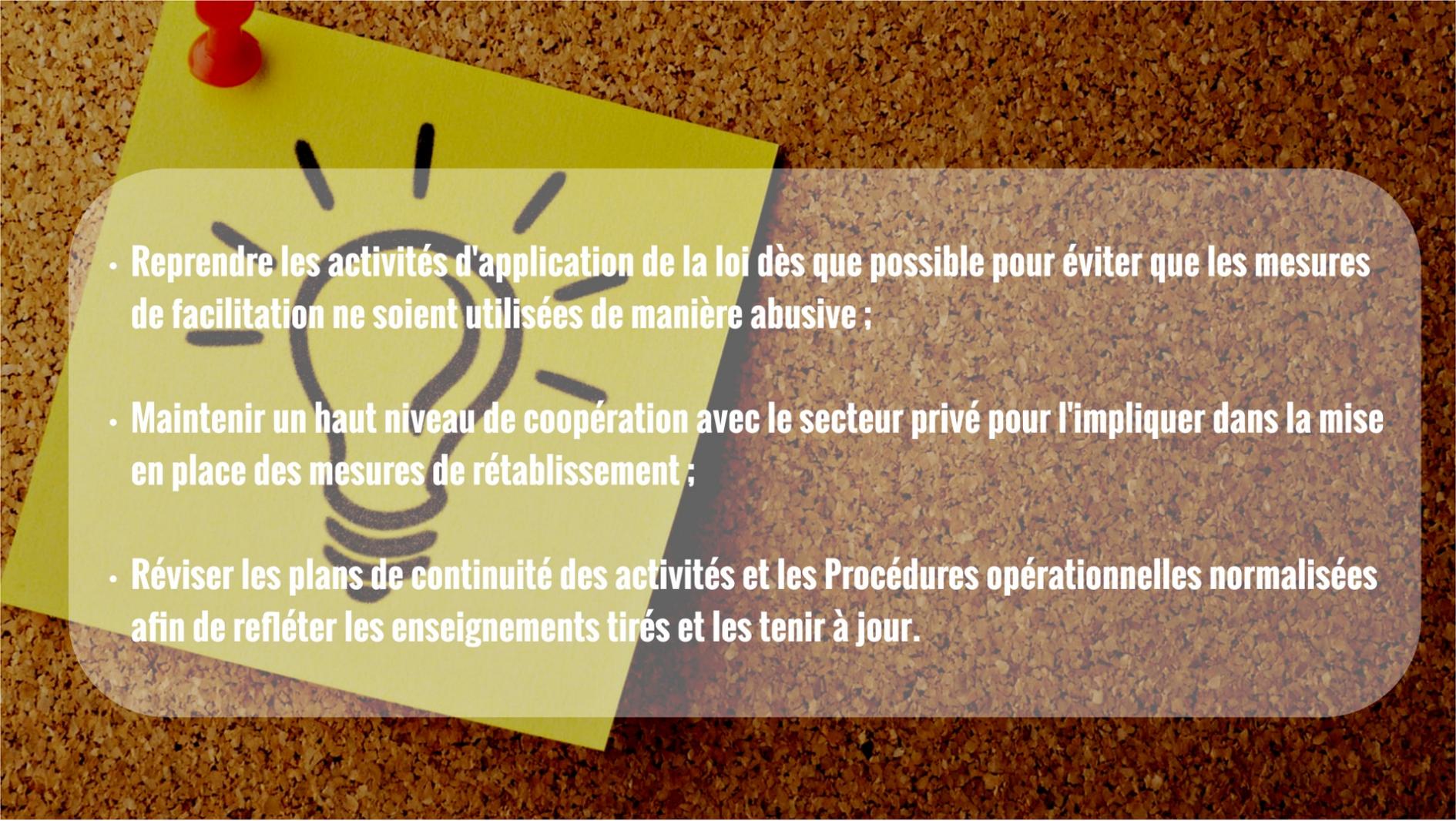
approche holistique

Réponse

la coopération est la clé

Rétablissement

- 
- **Désigner l'équipe de planification du rétablissement chargée de coordonner les mesures de rétablissement avec les autres parties prenantes et les agences gouvernementales ;**
 - **Évaluer l'impact de l'événement perturbateur sur les principales fonctions et le personnel des douanes, ainsi que l'impact des mesures qui ont été prises pendant la phase de réponse ;**
 - **Maintenir les solutions informatiques mises en œuvre au cours de la phase de réponse en examinant leur impact, en formant le personnel des douanes et en améliorant le cadre juridique de soutien ;**

- 
- **Reprendre les activités d'application de la loi dès que possible pour éviter que les mesures de facilitation ne soient utilisées de manière abusive ;**
 - **Maintenir un haut niveau de coopération avec le secteur privé pour l'impliquer dans la mise en place des mesures de rétablissement ;**
 - **Réviser les plans de continuité des activités et les Procédures opérationnelles normalisées afin de refléter les enseignements tirés et les tenir à jour.**



Continuité de la chaîne logistique

Le renforcement de la préparation des administrations douanières

- Développer des Plans de continuité des opérations
- Mettre en place un Centre des mesures d'urgence PON
- Intégrer la gestion des désastres dans les plan de formation des douanes
- Appliquer des protocoles de sécurité adaptés

Une réponse efficace et efficiente aux événements perturbateurs

- Favoriser l'utilisation de la technologie et la gestion des risques
- Établir une liste de biens essentiels et de secours
- Favoriser la coopération et les partenariats entre parties prenantes
- Mettre en œuvre le Guichet unique
- Favoriser le commerce électronique

Une meilleure gestion de la phase de rétablissement

- Élaborer un plan de rétablissement et désigner une équipe de planification du rétablissement
- Utiliser les solutions informatiques
- Renforcer la coopération avec le secteur privé et les parties prenantes
- Revoir les Plans de continuité des opérations et les PON



Merci de votre attention!

L'équipe du Projet COVID-19 de l'OMD

Mr. Moez AHMED

Moez.Ahmed@wcoomd.org

Mrs. Claudia ORLANDINI

Claudia.Orlandini@wcoomd.org

Mrs. Anna GEORGIIEVSKA

Anna.Georgiievska@wcoomd.org

www.wcoomd.org

 | PROJET COVID-19
Organisation mondiale des douanes



Borders divide,
Customs connects
Les frontières séparent,
les douanes rapprochent



Aperçu du
Projet



Les Directives de
l'OMD sur la gestion
des catastrophes



Contact

